



Plan de formation

Transpalette motorisé

En entreprise 

En vertu du RSST, un transpalette motorisé est considéré comme appareil de levage. Il est donc obligatoire, pour tous les travailleurs devant opérer ce type d'équipement, de recevoir une formation théorique et pratique sur son utilisation. Notre formation se déroule dans votre entreprise avec vos propres transpalettes et touche l'ensemble des méthodes et des manœuvres de cet appareil.

Objectif général

Développer les compétences et les habiletés nécessaires pour opérer un transpalette motorisé en toute sécurité.

Objectifs spécifiques

- Reconnaître les principaux risques et dangers liés à l'utilisation d'un transpalette
- Appliquer la réglementation liée aux transpalettes
- Reconnaître les caractéristiques générales et les différentes composantes du transpalette
- Comprendre les règles d'utilisation et les pratiques sécuritaires du transpalette
- Procéder au réapprovisionnement en énergie d'un transpalette
- Utiliser un transpalette de façon sécuritaire

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques et discussions
- Exercices théoriques et pratiques
- Entraînement à l'utilisation d'un transpalette

Clientèle visée

- Travailleurs utilisant un transpalette motorisé
- Responsables du dossier SST

Éléments de contenu

- Types de risques
- Causes d'accident
- Obligations du travailleur et de l'employeur
- Règles d'utilisation sécuritaire
- Politique d'utilisation de l'établissement
- Types de transpalettes
- Composantes et commandes
- Inspection et entretien
- Équipements de protection individuelle
- Chargement, déchargement et déplacement
- Mise à l'arrêt
- Consignes de sécurité
- Procédures et étapes
- Inspection
- Conduite et manœuvre avec un transpalette
- Levage et déplacement de charges

Méthodes d'évaluation

- Observation des participants
- Questionnement pendant la formation
- Examen théorique et pratique

Durée

Volet théorique : 2 heures *

Le volet pratique de la formation aura lieu dans votre entreprise avec vos équipements.

* Le temps sera alloué en fonction du nombre de participants.